

08h50 Message de bienvenue  
**Béatrice Le Bail**, présidente ARIBa, ophtalmologiste  
 IME Jean-Paul, Évry  
**Michel Weber**, chef de service ophtalmologie  
 CHU Nantes

09h00 Présentation du rapport de la SFO  
**Pierre-Yves Robert**, ophtalmologiste  
 CHU Limoges

### Déficit périphérique

09h15 Thérapie génique : où en est-on ?  
**Guylène Le Meur**, ophtalmologiste, Nantes

09h35 Prévenir, traiter et accompagner les patients porteurs de glaucome  
**Hélène Bresson-Dumont**, ophtalmologiste, Nantes

09h55 «Cheminer : un parcours à trois voix»  
**Sylvie Billy**, instructrice en locomotion  
**Laurence Daviau**, orthoptiste  
**Claire Leuret**, psychologue  
 Institut Les Hauts Thébaudières, Vertou

10h15 Pause, visite des stands

### Déficit central

11h00 Prévenir, traiter et accompagner les patients porteurs de DMLA  
**Alexandre Bourhis**, ophtalmologiste, Nantes

11h20 Prévenir, traiter et accompagner les patients porteurs d'OMC  
**à venir**, ophtalmologiste, Nantes

11h40 De la lunette de vue aux lunettes qui parlent  
**Pascal Voillemain**, responsable basse vision  
 Essilor, Vincennes

12h00 Technique innovante pour ancrer une fixation de suppléance  
**Armelle Melusson**, orthoptiste, Nantes

12h30 Apéritif, cocktail déjeunatoire

### Déficit total

14h00 Neuropathie optique génétique : actualités en recherche  
**Guy Laeners**, directeur d'équipe  
 Mitolab, Université Angers, CNRS, Inserm, Angers

14h20 Neuroptahie optique : actualités en clinique. Point sur la filière «Theia»  
**Pierre Lebranchu**, ophtalmologiste, Nantes

14h40 Prothèses rétiniennes. Quel patient ? Quel accompagnement ? Place de l'orthoptiste  
**Alexandre Vallon**, orthoptiste  
**Michel Weber**, chef de service ophtalmologie  
 CHU Nantes

15h00 Aides aux déplacements : les nouveautés !  
**Christine Turc**, directrice  
 Association Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest

15h20 Pause, visite des stands

### Autonomie

16h00 Éducation thérapeutique des DMLA exsudatives. Retour d'expérience  
**Annie Patard**, orthoptiste, Montpellier

16h20 L'accès au numérique pour les déficients visuels en 2017 : informatique et téléphonie  
**Fabien Jeanneau**, président  
 Voxiweb - Nantes

16h40 Aptitude à la conduite et déficience visuelle  
**Xavier Zanlonghi**, ophtalmologiste  
 Ophtalliance Clinique Jules Verne, Nantes

17h00 Apport du numérique pour la rééducation de la personne âgée  
**Philippe Dublineau**, ophtalmologiste  
 CRBVA, Angers

17h20 Clôture

### Espace exposition :

L'industrie optique et pharmaceutique, ainsi que les nouvelles technologies, les organismes et les associations seront représentés.

### Accès Adelis, Espace Port Beaulieu :

Tramway : lignes 2 et 3, arrêt «Vincent Gâche»  
 Busway : arrêt «Tripode»  
 De la gare (sortie Sud) : 1,5 km - 15/20 mn à pied  
 De l'aéroport : 9 km via D85 - 20 mn en voiture  
 Parking à proximité : «Complexe des Fonderies»



### Modalités de règlement :

- par virement bancaire sans frais pour le destinataire CRCA DU LANGUEDOC  
 IBAN : FR76 1350 6100 0091 0254 5100 144  
 BIC : AGRIFRPP835  
 Bulletin à nous retourner complété par voie postale ou par courriel : ariba.30@wanadoo.fr

- par chèque à l'ordre de : ARIBa  
 Bulletin à nous retourner complété et accompagné du règlement correspondant à :

ARIBa : 12 chemin du Belvédère - 30900 Nîmes

Programme susceptible de modifications.  
 consultez [www.ariba-vision.org](http://www.ariba-vision.org) - rubrique Agenda

**BADGE OBLIGATOIRE - INSCRIPTION AVANT LE 04/11/2017**

### BULLETIN d'INSCRIPTION

14<sup>e</sup> Colloque d'Automne ARIBa - Nantes 24/11/17

Mme  Mlle  M.  Dr  Pr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Adresse : .....

Pays : .....

téléphone : .....

mail : .....

#### TARIFS D'INSCRIPTION, DÉJEUNER INCLUS :

Membre ARIBa à jour de cotisation 2017 ..... 75 €

Non membre ARIBa 2017 ..... 95 €

Retraité, en recherche d'emploi, étudiant ..... 45 €

Je souhaite recevoir un fichet de réduction SNCF (-20%)

Conditions d'annulation :  
 toute annulation devra être signalée par écrit. Les remboursements seront effectués après le colloque, aux conditions suivantes :  
 - jusqu'au 04/11/17 : remboursement intégral  
 - à partir du 04/11/17 : retenue de 50 %